

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Grenoble (38000, 38100)

## Réponses de Emilie Chalas, au nom de la liste « Un Nouveau Regard Sur Grenoble »

— le 04/03/2020 à 16:36 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Il faudrait s'assurer de finaliser le réseau Chronovélo au plus vite et traiter les points noirs déjà identifiés par le baromètre "Parlons Vélo" <https://carto.parlons-velo.fr/?c=38185>.*

*Les questions de sécurité des cyclistes ainsi que la prise en compte de toutes les interactions avec les autres usagers doivent être intégrés dans une charte de construction des aménagements (croisements, traversées piétonnes...).*

Encourager la pratique du vélo est le premier de nos engagements pour faire de Grenoble une ville connectée et accessible (engagement 18). Cet engagement comprend notamment l'extension du réseau Chronovélo hors du centre-ville, notamment à l'aide des financements du plan vélo prévu par la loi mobilité. Nous souhaitons également œuvrer à la prévention des conflits d'usage tout particulièrement en centre-ville entre différents modes de déplacements, notamment les piétons et les voitures, afin de garantir le bon partage de l'espace public.

#### Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

*Ce comité devant être représentatif de tous les usagers de l'ensemble du territoire et incluant les associations existantes.*

La concertation est un élément important de la gouvernance d'une municipalité. Elle est au cœur de notre programme dont elle constitue le 6ème pilier. Tout particulièrement nous repenserons les instances de participation, notamment en remplaçant les Unions de quartier et les élus de secteur au cœur de la décision (74 et 75) et en formant des conseils participatifs spécifiques au niveau communal pour mieux représenter l'ensemble des habitants, des acteurs et des usagers des services publics (76 et 77). Dans ce cadre pourra être constituée un groupe dédié au vélo et aux mobilités douces qui permettra une meilleure prise en compte de l'avis des habitants, usagers, experts et techniciens de la ville.

#### Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

*Beaucoup de travaux publics sont encore faits sans prise en compte de l'usage cycliste avec par exemple des surfaces glissantes, seuils entre 2 voiries, masquage visuel, ...*

Les représentants des services techniques pourront être représentés lors des instances participatives dédiées au vélo de sorte de mieux appréhender les attentes et besoins des usagers et de les transmettre aux services concernés. D'une manière générale nous souhaitons mieux accompagner les agents publics dans la conduite de leurs missions, notamment en matière de formation. Nous serons vigilants à ce qu'ils disposent régulièrement des informations les plus à jours pour les aider à mener au mieux leurs missions. De plus nous attachons une importance particulière à la place des experts (urbanistes, etc.) qui, en pleine concertation avec les instances participatives, pourront contribuer au développement des équipements les plus adaptés à chaque usager, y compris ceux dédiés aux cyclistes.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Grenoble devrait rendre plus lisible les itinéraires cyclables pour rejoindre les lieux importants de la métropole.

Développer les voies cyclables sur l'ensemble de la métropole, notamment depuis sa périphérie, est un enjeu important pour réduire le trafic automobile sur l'agglomération, en complément du développement de l'offre de transport en commun et de l'extension des lignes existantes. Nous développerons ainsi le réseau chronovélo existants hors du centre ville. C'est un des éléments centraux de notre engagement 18 relatif au développement du vélo.

### Action n°5 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

L'entretien des pistes cyclables et autres voiries est l'un des éléments de l'entretien de la ville et du maintien de sa propreté. Il est aussi un élément important de sécurité, les nids de poules ou gravillons pouvant représenter un danger important pour les cyclistes.

Nous prévoyons dans les 3 premiers mois du mandat, un grand nettoyage de printemps (engagement 8) mais aussi de renforcer significativement la qualité de la ville, ce qui passera nécessairement par une attention spécifique aux voiries. Les services techniques seront ainsi sensibilisés et formés (voir action 3) au bon entretien des pistes cyclables et de leur signalisation.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Repenser le plan de circulation notamment en centre ville de Grenoble est une priorité de notre programme (engagement 20). Aujourd'hui, le nouveau plan de circulation ne répond ni aux enjeux de limitation du nombre de voitures et du trafic (la ville étant désormais 4ème ville la plus embouteillée de France) ni de baisse de la pollution, l'étude Atmo soulignant que celle-ci n'a pas baissé mais qu'elle a changé de rue. Nous envisagerons une approche pragmatique pour fluidifier le trafic automobile en réouvrant le boulevard Agutte Sembat dans le sens Sud Nord tout en développant par ailleurs une politique volontariste pour limiter le nombre de voitures accédant au centre-ville. Nous sommes prêts notamment à envisager l'option de péage urbain dans le cas où les mesures incitatives en faveur du stationnement en périphérie de la métropole, du covoiturage et du renforcement de l'offre de transports en commun (engagements 19, 21, 23) devaient ne pas suffire. Nous souhaitons également développer les espaces à mobilités partagées en centre ville et proposer de piétonniser le quai Stéphane Jay le dimanche (engagement 4).

### Action n°7 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

*Grenoble est déjà une zone 30 mais des actions doivent être menées pour renforcer sa bonne application (aménagement, contrôles automatisés sur les zones les plus à risque)*

Notre ambition est de limiter le trafic de transit dans Grenoble au profit des voies de contournement et limiter au maximum l'entrée des véhicules en centre ville, grâce à une politique incitative de développement d'une offre alternative (parking relais multiservices aux portes de la métropole avec navettes fréquentes vers le centre ville (#23), développement de voies de covoiturages en direction de Crolles et sur l'A480, extension du réseau ferré et de tramway (#19, #21), etc.) et si besoin par la mise en place d'un péage urbain (#20). Nous souhaitons également que la zone 30 s'applique effectivement et mobiliserons pour cela la police municipale qui sera réorganisée et dont une brigade sera chargée de la lutte contre les incivilités, dont routières (engagement 13) et sera appuyée par le déploiement de la vidéoprojection (#11) et vidéo verbalisation pour sanctionner les contrevenants.

### Action n°8 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Les bons réflexes s'acquièrent jeune et influence le reste de la famille.

Nous veillerons à ce que la police municipale soit particulièrement vigilante au respect du code de la route et des limitations de vitesse aux abords des écoles (#13) et envisagerons en concertation avec les Unions de quartiers les équipements qui permettraient de sécuriser rapidement les points identifiés comme les plus sensibles. Par ailleurs nous généraliserons le permis vélo en CM2 afin de sensibiliser les enfants à la prévention routière (#18)

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°9 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Inclure la possibilité de garer les vélos cargos/triporteurs

*Le baromètre vélo 2019 met en évidence à Grenoble que la peur des vols est un des plus grand frein à l'usage de la bicyclette.*

La lutte contre le vol des vélos sera une mission claire de la police municipale une fois réorganisée, et tout particulièrement de la brigade de lutte contre les incivilités (#13). Elle pourra s'appuyer sur des campagnes de marquage des vélos, ainsi que de celui des vélos recyclés qui seront offerts aux enfants à leur entrée en sixième (#18). Par ailleurs le déploiement de la vidéoprojection permettra de faciliter l'interpellation des auteurs des vols. Nous augmenterons également les points Métrovélo hors du centre ville pour faciliter l'accès à ce service par l'ensemble des habitants et les points de stationnement sécurisé.

### Action n°10 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

L'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5m des passages piétons est une des propositions de la loi mobilité votée en décembre dernier, elle impose aux futurs maires de sécuriser les passages piétons en supprimant les places de stationnement les bordant d'ici 2026. Nous identifierons avec les partenaires (UQ et associations) les points noirs à sécuriser en priorité et envisagerons la conversion de ses places en stationnement vélos.

### Action n°11 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Afin de renforcer le dynamisme et l'esprit innovant de notre ville, mais aussi pour répondre aux enjeux environnementaux, nous accompagnerons le développement des circuits courts sur l'agglomération (#28). Dans ce cadre et celui du label French impact attribué par le gouvernement à Grenoble pour soutenir l'innovation sociale, pourront être expérimentées et développées des solutions de livraison innovantes et non polluantes par vélo cargo.

### Action n°12 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

*Comme il existe dans la métropole, sous conditions, une aide pour les artisans pour changer son véhicule dans la ZFE, ou encore prime bois pour la qualité de l'air.*

Développer le vélo passe aussi par faciliter l'acquisition d'un vélo. Nous proposons ainsi d'offrir à tous les élèves à leur entrée en sixième un vélo recyclé. Par ailleurs nous développerons des points Métrovélo hors du centre ville afin de faciliter l'accès à ce service par tous les habitants. Nous étudierons avec la métropole la possibilité de mise en place d'une prime à l'achat de vélos qui pourrait abonder les mécanismes de l'Etat prévus notamment dans la loi d'orientation des mobilités.

### Action n°13 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Nous soutiendrons les acteurs de l'économie sociale et solidaire (28) et tout particulièrement les réseaux d'éducation populaire (44). Dans ce cadre, ainsi que dans celui de la réorganisation des activités périscolaires, les associations de services vélos pourront non seulement être soutenues mais aussi être parties prenantes des activités en faveur des enfants et des jeunes.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°14 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Une de nos mesures phares est de généraliser le permis vélo en CM2 et d'offrir un vélo recyclé aux enfants à leur entrée en sixième (#18), ceci afin de contribuer à nourrir la culture du vélo et à encourager son usage. Nous renforcerons également le parc d'arceaux de stationnement, déficitaires aujourd'hui, avec une attention particulière aux abords des lieux publics, au premier rang desquels les écoles.

### Action n°15 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

En témoigne le nombre de vélo stationnés devant notre local de campagne, nous avons mené cette campagne municipale en priorisant le vélo et si besoin les voitures en autopartage. Nous poursuivrons évidemment ces pratiques une fois élus, à titre d'exemple mais aussi et surtout par bon sens, la plupart des déplacements en ville pouvant être effectué à vélo, en ce qui concerne bien sûr les personnes bien portantes.

### Commentaires généraux

La liste Un Nouveau Regard Sur Grenoble partage pleinement l'objectif de développer les mobilités alternatives à la voiture, au premier rang desquels les mobilités douces et actives que sont la marche et le vélo, en plus des transports en commun pour les trajets plus longs.

Grenoble est de fait un territoire propice à l'utilisation du vélo ; le vélo est par ailleurs un mode de transport qui peut contribuer à répondre aux enjeux de santé publique par l'activité physique et la baisse de la pollution atmosphérique liée aux transports individuels; il peut aussi répondre aux problématiques d'embouteillages.

Sans négliger les autres modes de transports, tout particulièrement la marche qui représente la première part modale des transports en centre-ville, les pouvoirs publics doivent ainsi s'engager pour renforcer l'usage du vélo alors que sa part modale reste très faible, aux alentours de 5%.

Pour toutes ces raisons, encourager la pratique du vélo est ainsi un engagement spécifique de notre programme (#18). Nous saluons ainsi l'initiative « Parlons vélo » qui vise à soutenir le débat autour de la place du vélo à l'occasion des élections municipales 2020 ainsi qu'à promouvoir des solutions concrètes pour son développement.